

INFORMATIONS MAIRIE

Contacter la mairie

14 rue Jean Moulin 28130 Sait-Martin-de-Nigelles
02.37.82.50.13
contact@villesmdn.fr
www.villesmdn.fr

Ouverture de la mairie au public

Lundi - 14h00 – 16h30
Mardi - 09h00 – 11h30
Mercredi - 09h00 – 11h30
Jeudi - Fermé
Vendredi - 14h00 – 18h00



<https://app.panneaupocket.com/ville/907200493-saint-martin-de-nigelles-28130>



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.



PACS : 1

Mariage :1

Naissances : Shlesea - Ava

RAPPEL INSCRIPTIONS scolaires 2023-2024

L'inscription se fera à partir du 5 avril en mairie. Vous trouverez le dossier sur le site de la commune.

AVIS AUX HABITANTS/ARTISANS

Vous êtes artisans et déclarés et vous souhaitez développer votre activité, Venez-vous faire connaître n'hésitez pas à contacter la mairie.

ASSURANCE

La Commune vous informe que l'assureur AXA propose aux habitants de la commune de Saint Martin de Nigelles, une réduction spéciale allant jusqu'à -25% sur son contrat santé. Pour toute demande d'information, contactez vos interlocuteurs AXA de proximité :
Mélanie : 07 77 33 38 86/ Thomas : 06 08 50 20 39



Numéro 9/ Mars 2023

MOT DU MAIRE

Déjà 3 ans que vous nous avez accordé votre confiance et je vous en remercie.

A mi-parcours de ce mandat, nous pouvons nous accorder pour évoquer les difficultés rencontrées depuis mars 2020. Après la crise sanitaire liée au COVID-19, la guerre en Ukraine et ses conséquences, nous voilà toutes et tous confrontés à une grave crise socio-économique. Et les collectivités locales n'en sont pas épargnées.

Bien gérer une commune, c'est trouver le bon équilibre entre les finances locales, la qualité des services rendus aux administrés et l'entretien du patrimoine. Aussi, au vu des incertitudes budgétaires pour cette année 2023, la Municipalité ne peut engager de nouveaux programmes de travaux, tant que leur financement n'est pas assuré.

Cependant, elle a à cœur de poursuivre la réhabilitation du patrimoine bâti de la commune, avec notamment la poursuite de la rénovation énergétique du bâtiment de la mairie et des deux classes primaires adjacentes. Avec les beaux jours, les animations locales reprennent, comme le marché, dès le samedi 25 mars. De nouveaux commerçants vous accueilleront, nous vous y attendons nombreux.

Isabelle Faure



HISTOIRE DE SAINT-MARTIN-DE-NIGELLES

Dans la gazette précédente nous vous expliquions l'histoire de nos différents hameaux à travers leur étymologie.

Dans ce 4ème épisode, toujours grâce au formidable travail de Jean-Claude Foucart, nous vous proposons de découvrir aujourd'hui le lieu le plus visible de notre village : **notre église!**

Elle fut édiée au XIIIème siècle. Mais il semblerait qu'un édifice important ait existé auparavant, dont la Sacristie (XIIème siècle) devait faire partie.

La nef actuelle correspond à l'Eglise du XIIIème siècle qui comportait une nef unique en silex se terminant en abside arrondie à l'Est, le tout étant couvert d'une charpente lambrissée.

Vraisemblablement, l'église fut incendiée sous le règne de Charles V le Sage (Roi de France de 1364 à 1380), par les chevauchées anglaises d'Edouard, Prince de Galles (plus connu sous le nom de Prince Noir).

Une importante campagne de travaux eut lieu à la fin du XVème siècle et au début du XVIème siècle, avec des chainages caractéristiques de l'époque en grès.

La porte principale, comme dans toutes les églises de l'Ouest de la France, est ouverte latéralement vers le village et le cimetière.

Cette porte principale, qui a été murée par la suite, correspond aujourd'hui à la « petite porte ».

A l'époque le cimetière se trouvait entre cette porte principale et l'actuelle rue Jean Moulin. Étant donné l'implantation du village, cette porte principale est ouverte au Nord.

Durant la campagne de reconstruction, l'arcade Sud du Faux transept est bouchée par un mur qui sera percé, vers 1530, d'une belle porte en calcaire correspondant au style Renaissance (entrée actuelle de la Sacristie).



LA CHARTE DU BON VOISINAGE EN EURE ET LOIR

En Eure et Loir, les activités agricoles représentent 77% du territoire, avec une large place dédiée à la culture de céréales. On estime un pourcentage de 97% d'agriculture conventionnelle et de 3% d'agriculture biologique.

Dans notre département, la plus grande partie des cultures reçoit donc des engrais pour son développement et des produits phytosanitaires pour sa protection. Les passages sont principalement réalisés aux saisons intermédiaires lorsque la plante connaît sa croissance : l'automne et le printemps.

Les agriculteurs sont encouragés à intervenir lorsque l'hydrométrie est la plus présente. Il est donc possible de voir un agriculteur travailler avec son pulvérisateur tôt le matin ou tard le soir.

Les agriculteurs suivent des formations régulières, respectent des règles qui font l'objet de contrôles, utilisent des produits phytosanitaires qui sont homologués par les autorités sanitaires.

Afin de favoriser le dialogue entre riverains et agriculteurs, la préfecture d'Eure et Loir et les syndicats agricoles ont rédigé « La charte de bon voisinage ». Ce document rappelle le cadre dans lequel l'agriculteur intervient.

Une vidéo décrivant l'activité de l'agriculteur a été réalisée par la Chambre d'Agriculture d'Eure et Loir : elle est visible sur notre page facebook.

Vincent Alix
Conseiller municipal



LES EVENEMENTS A VENIR DANS VOTRE COMMUNE



Le 25 mars de 16h à 19h00

Marché des producteurs

Nous comptons sur votre présence afin de perpétuer cet évènement et fidéliser les commerçants sur votre commune.

Le 1^{er} Avril à 20h00

Smdn Arts & Loisirs propose
une soirée Blind test/Karaoqué

SAMEDI 20H00
1ER AVRIL

SOIREE KARAOKE/BLIND TEST



SALLE MULTI-ACTIVITES
St Martin-de-Nigelles

3€/PERSONNE
buvette sur place

Réservation conseillée ici => 
ou par téléphone 06 80 41 98 81

Organisation SMDN Arts & Loisirs

Le 7 Mai à 10h et à 15h
(Place Louis Sturbois)

Smdn.Nature propose une journée
« nature »

10h troc/bourse aux plantes – place
Louis Sturbois – réservés aux ama-
teurs professionnels non admis

15h ramassage de déchets dans la
nature sur la commune

Le 21 juin à partir de 19h
(Place Louis Sturbois)



Fête/Faites de la musique organisée
par Smdn Arts & Loisirs (pique-
nique, food truc, et soirée dansante).

La Chorale de l'USL vous présentera
son répertoire. Nous recherchons des
musiciens, des groupes qui souhaitent
se produire bénévolement. Contact 06
80 41 98 81

Sandrine Marty
Conseillère municipale



La porte Ouest, située entre 2 sculptures, a dû être percée plus tard, à la fin du XVI^{ème} siècle ou au début du XVII^{ème} siècle. Au milieu du XIX^{ème} siècle, la cloche donne des signes de faiblesse et une refonte est décidée, refonte qui porte le poids de la cloche de 315Kg à 506,5Kg. Des problèmes continuent néanmoins à exister puisqu'une nouvelle refonte – sans modification du poids- est nécessaire. Ce sont les Ets. MAHUET, fondeur à Dreux, qui sont chargés de ce travail, et en juillet 1849 a lieu la bénédiction de la nouvelle cloche.

Sa mise en place, compte tenu de son poids, n'est pas aisée et nécessite la reprise de l'armature du Beffroi.

Il semble que ce soit également à cette époque, vers 1848, qu'ait eu lieu une malencontreuse transformation de l'édifice : pour soutenir le clocher sur l'extrémité Ouest du bas-côté Nord, on a défiguré le portail principal (porte Nord dont on a parlé antérieurement) en obturant à moitié une belle arcade gothique en grès. Remaniée à différentes reprises, l'église ne comporte pas de curiosités architecturales, excepté 6 dalles funéraires qui ont été scellées dans le mur à gauche de l'entrée et qui comportent de très vieilles écritures difficiles à déchiffrer.

A retenir également des vitraux regardés pour leurs jolies couleurs flamboyantes.

Antoine Maury
Conseiller Municipal

Note de la Mairie :

L'église est actuellement fermée. Nous sommes en attente de devis et de subventions pour réparer le clocher.



VIE DE L'ÉCOLE

Suite au travail mené conjointement sur le climat scolaire, avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves, les élèves et la mairie, un certain nombre de propositions ont été faites pour améliorer le cadre de vie des élèves (ces propositions ont été faites dans le cadre de la vie scolaire). C'est chose faite, des tables, des bancs et une bibliothèque sont à présent à la disposition des enfants qui apprécient déjà ces installations malgré le froid, vivement le printemps pour les coloriages, les jeux de sociétés, les papotages, les temps calmes... .

*Christèle COCHET
Adjointe à la vie Scolaire*



TRAVAUX DANS VOTRE COMMUNE

Fin 2021 et en 2022, la mairie de Saint martin de Nigelles a entrepris et réalisé un certain nombre de travaux visant à :

- Rénover le patrimoine communal
- Entretien ce même patrimoine
- Réaliser des économies d'énergie

Tous ces travaux sont réalisés grâce aux subventions et sans avoir recours à des emprunts pour le reste à charge.

Rénovation préau école/toitures/local de stockage/Arsenal

En 2022, l'octroi de nouvelles subventions FDI pour 30 % et DETR pour 50 % nous ont permis de financer :

- ✓ Le remplacement de la toiture du préau de la cour des classes
- ✓ La toiture du local de stockage en face de la mairie
- ✓ La toiture de l'arsenal

Ces travaux ont été réalisés en 2022.

Préau



Local stockage



Rénovation de la voirie communale

Quatre rues et un trottoir seront rénovés en 2023. Elles étaient prévues en 2022 mais la réception tardive de l'accord de subvention de 30 % n'a pas permis de passer la commande avant la période hivernale :

- ✓ Rue de la Croix
- ✓ Chemin de Ponceaux
- ✓ Chemin des côtes du stop au N° 8 Rue des Charmes de la rue des Côtes au parking
- ✓ Trottoir rue Pierre Bouttier

*Thierry Cordelle
Adjoint Urbanisme & Travaux*

